



Meilleurs vœux

n° 49 - Mars 2024



*L'équipe municipale et M. Pascal DUPUIS*  
vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024 !



## Chères Lucéennes, chers Lucéens,



En ce début d'année 2024, je profite de ce premier bulletin municipal pour vous adresser, au nom du conseil municipal, à chacun et chacune d'entre vous et à vos familles, **une bonne et heureuse année.**

Des vœux de santé avant tout : la santé est notre plus grande richesse et la seule qui compte vraiment.

Toutes mes pensées sont tournées vers celles et ceux qui se battent, au quotidien, pour gagner un combat contre la maladie ou contre la précarité.

Mes vœux sont bien entendus, également, des vœux de bonheur et de réussite, j'espère que cette année 2024, vous permettra de concrétiser tous vos projets.

Je profite de cet édito pour vous remercier d'avoir été aussi nombreux à la cérémonie des vœux du 19 janvier, je salue à nouveau les élus pour leur engagement et les agents municipaux qui œuvrent chaque jour pour le bien de notre commune.

Je tenais aussi à vous remercier de votre compréhension durant les différentes phases de travaux en centre ville, la circulation rue de l'Hôtel de Ville devrait reprendre son cours normal début juin avec l'ouverture de nos cellules commerciales.

2024 devrait être l'année des défis en tous genres. Sur le plan national, les Jeux Olympiques de Paris attireront les regards sur la France et je l'espère sur notre territoire.

« **Plus vite...plus haut...plus fort...ensemble !!** » Ces mots symboles des Jeux Olympiques deviendront notre devise pour les années à venir.

Nous venons de mener à bien la très lourde opération de recensement.

Ce travail a été réalisé par une secrétaire référente et une équipe de quatre agents recenseurs pendant un mois (du 18 janvier au 17 février 2024).

La qualité du dispositif mis en place et celle de nos agents ont permis d'obtenir un taux de recensement effectif particulièrement élevé : 99%.

Je remercie toutes les personnes qui ont été mobilisées pendant plus d'un mois pour piloter cette opération très importante pour notre commune, n'oublions pas que les données de ce recensement permettent de calculer la dotation qui nous sera Attribuée par l'État, mais aussi de prévoir nos besoins futurs (école notamment).

Parmi les dossiers ouverts, la recherche d'un médecin généraliste reste la préoccupation majeure de la municipalité, les démarches sont longues, liées souvent à des exigences de plus en plus exorbitantes.

Nous espérons toujours l'arrivée d'un nouveau généraliste avant la fin de l'année.

Comme à l'accoutumée, vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations concernant les actions menées sur notre Commune.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Pascal DUPUIS

## Sommaire

- 2 - Edito du Maire
- 3 - Bibliothèque
- 4 - École maternelle
- 5 - École élémentaire
- 6 - Écoles
- 7 - Amicale des écoles  
APEPC
- 8 - Collège Paul Chevallier
- 9 - Personnel communal  
Régie interne
- 10 - Travaux Bâtiments
- 11 - Travaux Bâtiments
- 12 - Voirie  
Piscine municipale  
Sapeurs pompiers
- 13 - Piscine municipale
- 14 - Sports et loisirs  
Ville sportive  
Projet 1000 Dojos
- 15 - Sports et Loisirs  
Judo  
Activité Physique Adaptée
- 16 - Sports et Loisirs  
Ronde de Frédo
- 17 - Sports et Loisirs  
Étoile du Full
- 18- Infos diverses  
CCLLB
- 19- Infos diverses  
Composteur collectif
- 20- Infos diverses  
Don du Sang

**Nouveau**

La bibliothèque en 2024, c'est un accès gratuit pour tous les Lucéens.



Marion JUGIEAU  
Responsable



Valérie BOUTROIS  
Auxiliaire de Bibliothèque

**Depuis le 1er janvier**

**Gratuité pour tous les emprunts de livres, revues, romans, BD, magazines ...**

Notre bibliothécaire, Marion est ravie de cette décision unanime prise en conseil municipal. Elle se fera un réel plaisir de vous y accueillir et surtout, par ce principe de gratuité, elle compte sur de nouvelles rencontres !

*L'adhésion pour les habitants des communes alentours, reste inchangée en ce début d'année, toutefois, la municipalité souhaite également étendre cette offre d'accès gratuit à tous, quel que soit son lieu d'habitation.*

*Pour ce faire, notre bibliothécaire et des élus, iront à la rencontre des municipalités voisines pour leur présenter notre projet et surtout, faire connaître tous les services existant au sein de cette bibliothèque.*

**La bibliothèque municipale** est un lieu ouvert à tous, son abonnement vous donne la possibilité d'emprunter le nombre de livres et magazines que vous souhaitez pour une durée de 28 jours. Il vous offre également l'accès à la plateforme de ressources numériques Médiabox pour écouter de la musique, regarder des films, consulter la presse et apprendre, grâce aux différents modules d'auto-formation.

**La Bibliothèque c'est, 8 000 documents** à votre disposition et renouvelés tout au long de l'année pour répondre à vos attentes et vous faire partager de belles découvertes !

Marion et Valérie, accompagnées par Annette, Ginette, Noëlle et Thierry sont à votre écoute pour vous renseigner, vous aider dans vos choix et pourquoi pas, papoter lectures (entre autres !).

**La bibliothèque est ouverte :**

lundi 15h-18h30  
mardi 15h-18h30  
mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30  
vendredi 10h-12h30 et 15h-18h30  
samedi 10h-12h30

**Nos prochaines animations :**

Les jeux du mercredi : 13 mars  
Les histoires du mercredi : 27 mars  
Bébés lecteurs : 28 mars

N'hésitez pas à joindre la bibliothèque pour plus de renseignements au 02.43.40.86.50 ou par mail à l'adresse suivante : [bibliotheque@legrandluce.fr](mailto:bibliotheque@legrandluce.fr)



Depuis la rentrée, les élèves de l'**école maternelle** « les Petits Lutins » ont eu l'occasion de vivre plein d'expériences, et ce n'est que le début de l'année !

En dehors du travail en classe et des jeux, voici un petit aperçu de leurs activités :

- classe dehors (pour les PS)
- visites à la bibliothèque municipale
- semaine de la maternelle
- matinées jeux avec les parents
- plantation de bulbes
- lecture offerte par des bénévoles
- cuisine
- intervention d'une animatrice en langue des signes
- préparation du marché de Noël, venue du Père-Noël, goûter de Noël, spectacle

**Projets à venir** : carnaval, la Grande Lessive et Z'Oeufs Olympiques .

Et tout ça, avec l'école élémentaire !



## ENDURO ECOLE ÉLÉMENTAIRE

*Qu'est-ce que l'enduro ???*

C'est une course d'endurance qui dure entre 5 et 20 minutes suivant les niveaux de classes !

Cette rencontre sportive a été organisée le 8 février 2024 par Mme LANCELIN conseillère pédagogique sur la circonscription de Montval-sur-Loir.

Les courses se sont déroulées sur la piste du stade Polyte GAUTIER au GRAND-LUCÉ.

Six écoles ont été contactées pour participer à cette journée,

Pruillé l'Éguillé, Montreuil Le Henri, St Vincent du Lorouër, Villaines sous Lucé, Volnay et bien sûr, l'école élémentaire du GRAND-LUCÉ. Seules les 3 dernières étaient présentes, les 3 restantes ne sont pas venues pour cause d'une météo peu encourageante. Les élèves ont dû s'entraîner afin de définir 4 groupes de différents niveaux.



C'est donc sous un temps pluvieux mais avec des enfants très déterminés qu'ont eu lieu les quatre courses .

**Saluons le courage de tous ces participants** qui ont été encouragés par tout leurs petits camarades, mais aussi par les institutrices/instituteurs et les parents.

**Tous ces élèves sportifs ont eu droit à un goûter offert par la municipalité,**  
avant de regagner leurs classes respectives.

### Programme des animations mises en place sur l'année scolaire 2023-2024 :

**02/10 : Rencontre intergénération** lors de la Semaine bleue

**17/10 :** Participation des élèves de CM2 au **Cross du collège** avec les 6èmes

**14/12 : Concert de Noël** financé par l'Amicale des écoles,  
de la compagnie « Monsieur Monsieur »

**11/12 :** Les classes de CP et CE1 ont passé une journée à **l'Arche de la nature** et la **maison de la forêt** pour étudier les animaux de la forêt et leurs empreintes, dans le cadre d'un projet annuel sur la forêt.

**19/01 :** Participation au **Cross Ouest France** des classes de CE2-CM1, et CM1-CM2.

**30/01 :** **Journée d'intégration** des CM2 au collège.

**19/02 : Rencontre échecs** organisée par l'USEP pour les élèves du CE2 au CM2.

**23/02 : Carnaval** des 2 écoles avec dégustation de crêpes et défilé dans la cour de l'école élémentaire.

**21/03 : La Grande lessive :** les 2 écoles participent à cet événement international sur le thème « Faire des bulles »

**25/03 : Les Z'oeufs Olympiques.** Les élèves des 2 écoles sont mélangés au sein d'équipes et devront passer différentes épreuves autour des œufs.

**Mai : Classe découverte** au Lude pour les élèves de CM1 et CM2. Au programme, visite du château et découverte de quelques sports innovants: Escrime, pelote basque, équitation , orientation et run and bike.



Les professeurs des écoles, maternelle et élémentaire, ont choisi le dernier jour d'école avant les vacances d'hiver pour organiser leur **Carnaval 2024**.



Tous les élèves se sont retrouvés dans la cour des Lucioles parés de leur plus beau déguisement, accompagnés par leur enseignant, quelques parents et des membres de l'Amicale des écoles.

Princesses, gendarmes, fées....ont défilé, fait une ronde et certains ont esquissé quelques pas de danse au son de la musique dans une ambiance chaleureuse, sous un soleil inespéré tant le temps était incertain depuis plusieurs jours !



Cet après-midi festif du vendredi 23 février, s'est bien sûr terminé par une dégustation de crêpes très appréciée de tous ces écoliers, des plus petits jusqu'aux plus grands !



L'amicale des écoles organise une collecte de cartouches d'encre vides.

Rien de plus simple:

Déposez vos cartouches vides dans les cartons de collecte situés à l'école maternelle et élémentaire, en mairie et aussi au centre social. Elles sont ensuite rachetées par un prestataire.

Un geste pour la planète et pour nos écoles.

**Merci à vous !**



BONJOUR  
JE RACHÈTE VOS  
CARTOUCHES  
VIDES !



## Collège Paul Chevallier

### Association des Parents d'Elèves du collège Paul Chevallier (A.P.E.P.C.)

#### Tout nouveau bureau

Le leitmotiv de l'association des parents d'élèves du collège est de pouvoir fédérer autour d'un seul but commun, l'accès à l'éducation et à la culture pour tous.

Après plusieurs années sans évènements, l'association et le collège relancent un certain nombre de projets éducatifs autour de voyages, de sorties scolaires, de rencontres sportives ou culturelles.

Afin, de pouvoir continuer à financer, les voyages, les sorties, du matériel, des livres, des évènements sportifs... et permettre au plus grand nombre de collégiens d'en profiter, nous avons besoin d'un minimum d'aide financière.

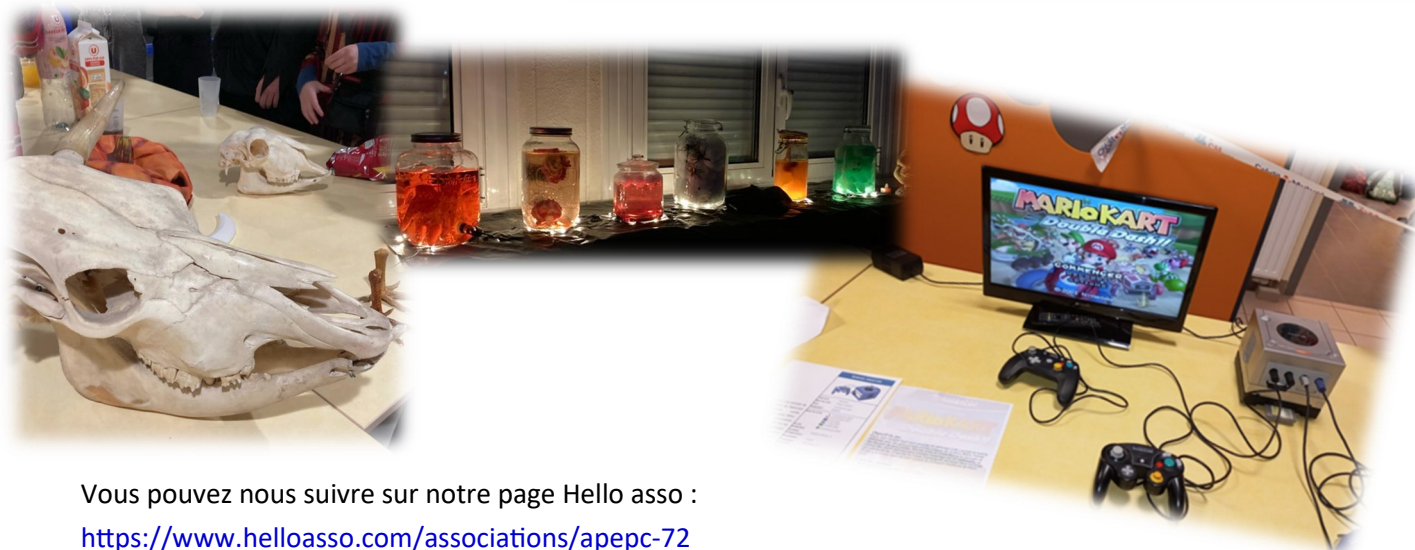
C'est pour cela que nous organisons des ventes ( pâte à tartiner, agrumes, chocolats Réauté, saucissons etc...),

des soirées (halloween, tournoi de Mario Kart sur Wii avec élèves et parents ...) et aussi une tombola.

**ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE PAUL CHEVALLIER**

 AMANDINE PINIER ☆ PRÉSIDENTE	 HAROLD GARNIER ☆ VICE-PRÉSIDENT	 ANNE-CLAIRE DEROUIN ☆ TRÉSORIÈRE	 NATHANAËLLE PELÉ ☆ VICE-TRÉSORIÈRE	 ALEXANDRE BOUHOURS ☆ VICE-TRÉSORIER
 MATHILDE LIARD ☆ SECRÉTAIRE	 EMELINE PARIS ☆ VICE-SECRÉTAIRE	 JULIETTE ROUSSIEZ ☆ VICE-SECRÉTAIRE	 ANNABELLE BOUHOURS ☆ CHARGÉE DE COMMUNICATION	 NOÉMIE LAISNÉ GANDON ☆ CHARGÉE DE COMMUNICATION

Facebook: [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/APEPC72](https://www.facebook.com/APEPC72)  
Email: [APEPC72@GMAIL.COM](mailto:APEPC72@GMAIL.COM)



Vous pouvez nous suivre sur notre page Hello asso :

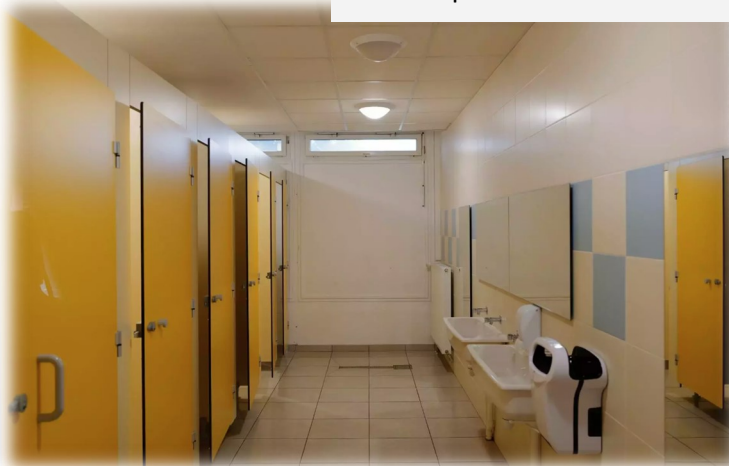
<https://www.helloasso.com/associations/apecp-72>

## Travaux de restructuration et d'accessibilité

Les travaux du collège Paul Chevallier du Grand-Lucé ont été inaugurés lundi 29 janvier par :

- . Dominique **Le Mèner**, Président du Conseil départemental de la Sarthe,
- . Anthony **Trifaut**, président de la commission Jeunesse, Education et Citoyenneté,
- . Galiène **Cohu** et Régis **Vallienne**, conseillers départementaux du canton.
- . Pascal DUPUIS, maire.

**Le financement de cette opération est à 100% pris en charge par le Conseil départemental de la Sarthe au titre de son programme pluriannuel de mise en accessibilité des collèges.**



Cage ascenseur

D'une surface totale de 5 734 m<sup>2</sup>, le collège Paul Chevallier a été construit en 1971 pour une capacité maximale de 450 élèves.

À la rentrée scolaire 2024, l'établissement comptabilise un effectif de 299 élèves.

Les travaux effectués permettent au collège d'**améliorer la qualité de son accueil et de faciliter l'accessibilité des personnes en situation de handicap à l'établissement.**

Cette restructuration s'est portée sur les interventions suivantes :

- **la création d'un ascenseur**, desservant trois niveaux, en pignon du bâtiment enseignement
- **la rénovation des sanitaires** pour les élèves
- **les bureaux administratifs**
- **la création d'un pôle médico-social**
- **l'aménagement d'une salle de réunion**



**Portes ouvertes  
vendredi 12 avril  
De 17h30 à 19h**



Un ancien logement a été transformé en **pôle médico-social** :

Cette **nouvelle infirmerie** est accessible depuis l'extérieur ainsi qu'un bureau pour l'Assistante Sociale et le Psychologue de l'éducation nationale.

L'ancienne infirmerie deviendra d'ici la fin de l'année un nouvel espace « vie scolaire ».

Le département est intervenu récemment dans la cour de récréation, pour planter des arbres et des massifs d'arbustes.





Marinette BRÉVARD



### La retraite c'est ralentir pour vivre à fond ! Le temps est venu pour eux d'en profiter !

En fin d'année scolaire 2023,  
**Marinette BRÉVARD** a quitté son poste d'ATSEM,  
après 29 ans passé à l'école maternelle.  
Depuis elle découvre l'école buissonnière...

Au service technique, **Daniel LEGARÉ**

prend aussi son envol vers un nouvel horizon, après avoir occupé le poste de responsable du service technique, pratiquement 15 années, l'heure de sa retraite a sonné, elle est effective pour lui **depuis le 1<sup>er</sup> février 2024**.

Nos 2 agents ont tout naturellement souhaité faire valoir leur droit à la retraite, bien méritée !

Toute l'équipe municipale leur souhaite une **Excellente retraite !**

Daniel LEGARÉ



## Régie interne

### Du nouveau à la tête du service technique.

Suite au départ en retraite de Daniel Legaré annoncé précédemment, Vincent Pelletier et Frédéric Clément sont devenus co-responsables pour la gestion du service technique. L'originalité de ce binôme permet d'une part, d'assurer la continuité du poste de responsable si absence de l'un ou de l'autre pour congés, RTT ou maladie, et d'autre part, chacun conserve son domaine de compétence.

Pour exemple, **Vincent Pelletier** a la charge du domaine **bâtiments** (entretien, devis, commandes, suivi des chantiers). De même **Frédéric Clément** conserve lui aussi ses compétences ; **voirie, espaces verts** et **entretien du matériel**. De ce fait, nos deux agents restent toujours très proches du terrain.



Vincent

Frédéric

À la régie, nos employés sont à même d'effectuer des tâches très polyvalentes mais chacun possède une spécialité ;

**Didier Allègre**, création des **espaces verts et conduite d'engins**  
**Rodolphe Paumard**, **tonte** et **référént du cimetière**  
**Sébastien Reuzé**, travaux de **maçonnerie**

Avec cette nouvelle organisation, la municipalité renouvelle totalement sa confiance à sa Régie interne qui va relever de nouveaux challenges et projets tels que, l'aménagement du bâtiment Kubicki, la mise en pelouse du cimetière... Il faudra aussi engager le passage en électrique de certains matériels portatifs et roulants, pour un mieux être au travail de nos agents.

Nous devons faire l'achat d'un broyeur à végétaux, entre autre pour réaliser du broyat suite à la mise en place du composteur partagé, mais aussi utile pour toutes nos plantations.

### Cellules commerciales



Le chantier avance à bonne allure, les démolitions sont finalisées, les nouvelles volumétries se dessinent et les façades prennent forme.



*Le calendrier de cette réalisation encadre du 17 septembre 2023 pour la phase de démarrage au 05 mai 2024 date de la réception prévisionnelle et mise en service des nouvelles cellules commerciales.*



*Création des plafonds Coupe-feu*



*Les volumétries se dessinent*

**Complexe Belleville**

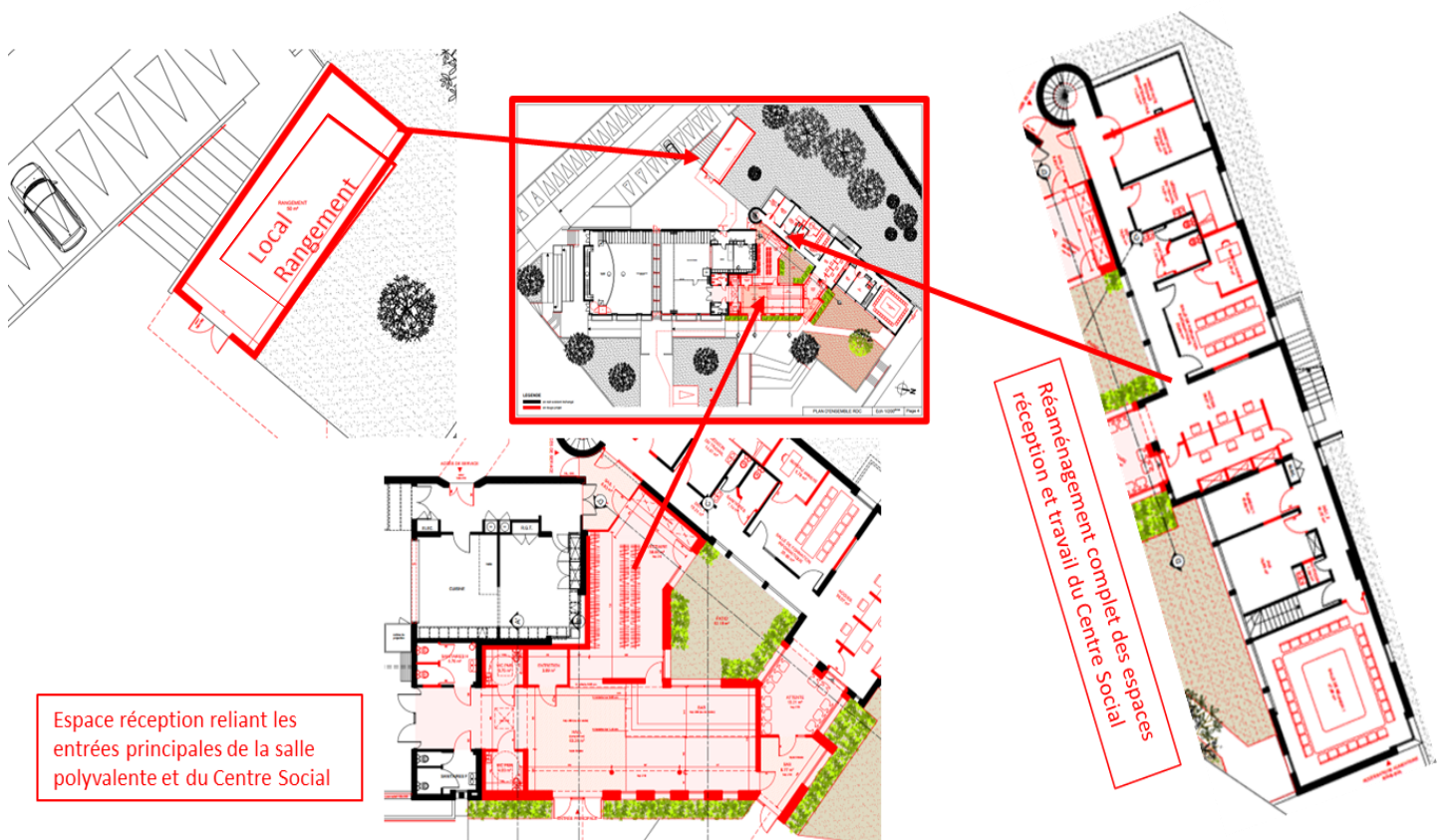


L'équipe de maîtrise d'œuvre constituée, nous avons travaillé de concert avec le centre social la définition des besoins en phase d'avant-projet sommaire, afin de permettre l'engagement de nos demandes de subventions auprès de nos partenaires (Etat, CAF, ...).

Cette réhabilitation dont l'objectif premier vise à mettre aux normes l'accessibilité, la sécurité incendie et la révision du volet thermique tout en améliorant la qualité d'usage pour les utilisateurs des 2 structures.

Dans le projet nous avons imaginé la création d'un local de stockage avoisinant les 50 m<sup>2</sup>, une extension (que l'on peut apercevoir en rouge au centre du parvis existant) reliant les 2 bâtiments pour créer de nouveaux espaces et répondre ainsi aux normes d'accessibilité nécessitant des volumes plus conséquents et les modifications de volumétrie et d'agencement des bureaux côté centre social à RDC, étage et au sous-sol en optimisation de la partie chaufferie et banque alimentaire.

Suite à confirmation récente de l'octroi des subventions, le projet vient de passer au stade de l'étude d'Avant-Projet Détaillé (communément appelé Phase APD) durant laquelle quelques adaptations seront peaufinées.



En relation avec le service voirie de la communauté de commune Loir Lucé Bercé, la mairie a validé le programme d'entretien des routes pour l'année 2024. L'enveloppe globale des travaux est d'environ 80 000€ HT. Les travaux sont répartis sur l'ensemble du territoire de la commune.

5 km de route vont bénéficier d'un enduit bicouche avec gravillonnage, les secteurs concernés sont :

- Route de la Bulassière
- Route des Montillés
- Route des Rialaumes
- Chemin de la Linandière
- Route de la Borde
- Chemin de la Bulassière

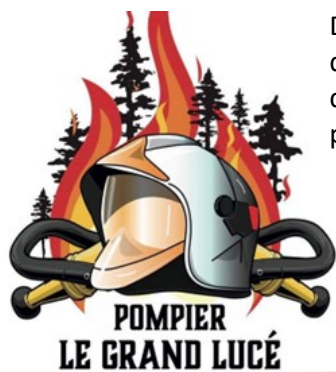
La rue Léon AUBERT, entre le RD304 et la rue du Pavillon, va être reprofilée et un enrobé viendra remettre en état ce secteur fortement dégradé.

Dans la continuité de l'aménagement réalisé en 2023 sur la rue George COULON, des potelets ont été posés en bordure du trottoir place SALMON. Le but est de garantir une circulation piétonne sécurisée en empêchant les véhicules de stationner sur le trottoir.



**Piscine municipale**

**Les pompiers se sont mis à l'eau !**



Depuis Janvier 2023, nos sapeurs pompiers se sont jetés à l'eau, notre bassin est devenu un de leur lieu d'entraînement pour se perfectionner à la nage et aussi se mettre en situation d'exercices pratiques de 1er secours dans un cadre aquatique. Notre maître-nageur, Victor, profite également de leur venue en se joignant à eux lors des exercices de sauvetage.

Durant l'année 2023/2024 à raison d'une séance mensuelle, les sapeurs pompiers ont participé à des cours afin de progresser ; en Brasse, Dos, Crawl, Apnée, Immobilisation/ Remorquage / Sortie de l'eau d'une victime...

*Malgré les petites dimensions du bassin, les sujets abordés sont nombreux et variés !*



La Commune met également à disposition des pompiers volontaires du Grand Lucé souhaitant s'entraîner, un couloir de natation, partagé avec les autres utilisateurs, **les Samedis après-midi (15h00 à 16h00) durant les heures d'ouverture au public.**



A la piscine du Grand-Lucé les cours d'**Aquagym** annoncent



Depuis des années !!



**Victor THOMAS**, notre maître-nageur, attaque sa 8<sup>ème</sup> année sur notre bassin, d'un dynamisme sans faille, il met beaucoup d'énergie au développement des activités aquatiques de notre piscine.

Victor propose 3 séances d'Aquagym par semaine, en période scolaire :

**Mercredi : 11h30 à 12h15**

**Vendredi : 10h00 à 10h45**

**Vendredi : 11h00 à 11h45**

Nous enregistrons 28 adhérents par séance, ce qui est un maximum afin que les cours restent agréables. Le bassin du Grand-Lucé étant peu profond, il est très adapté à cette pratique sportive.

*Notre-maître est aussi excellent comptable...Hé oui, son addition a rendu son verdict !*

Et donc, **Mercredi 14 février 2024, fût une journée particulière,**

**Victor effectuait sa 1000<sup>ème</sup> séance d'Aquagym !!**

**Il va de soi que nous avons fêté cela comme il se doit, avec les 3 groupes d'Aquagym.**



Une bonne ambiance s'est instaurée au sein de chacun de ces groupes.

Victor toujours à l'écoute, organise ses Aquagym pour que toutes et tous puissent évoluer selon leur capacité ou envie du moment.

***Elle entame sa 42<sup>ème</sup> année d'Aquagym, Paulette une habituée très assidue, ne raterait pour rien au monde ses cours d'Aquagym, même à presque 90 ans !!***



C'est avec grand plaisir que tout ce petit monde se retrouve lors des séances, toutes et tous sont unanimes ;

**« Victor nous fait passer un très bon moment ! »**

***Un grand Merci à vous toutes et tous, pour votre enthousiasme et vos sourires !***





CROS

PAYS DE LA  
LOIRE

## Bonne nouvelle pour le Grand-Lucé

La commune a participé au concours « Villes sportives » des Pays de la Loire, dans la catégorie des communes de moins de 2 000 habitants,

**Le Grand-Lucé a été labellisée ville la plus sportive de la région,**

en obtenant pas moins de **3 belles flammes olympiques** !

C'est l'aboutissement et la valorisation de l'investissement de notre collectivité à œuvrer de manière significative au développement du sport.

Cette labellisation met en évidence le lien privilégié observé avec nos associations sportives, dans un esprit de partenariat et de collaboration. Elle récompense l'action de tous, en faveur de la vie sportive associative !

**Le Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire remettra à la commune ses 3 flammes, le 9 mars 2024.**

### PALMARÈS 2023

Communes de moins de 2 000 habitants:  
1ère catégorie

- LA LANDE CHASLES



- LE GRAND LUCÉ



- SAINT GERMAIN DE PRINCEY



- SAINT PAVACE



## 1000 NOUVEAUX DOJOS POUR 2024

### LE GRAND PROJET DE LA FÉDÉRATION



#### Lancement officiel des premiers DOJOS

Aujourd'hui, le projet s'appuie sur le soutien de l'État, du Ministère des Sports et de l'Agence Nationale du Sport



#### Nouvelle acquisition pour la commune,



Le Grand-Lucé s'est portée candidate au projet ambitieux, porté par la Fédération Française de Judo, de créer 1 000 Dojos d'ici 2026.

*Notre commune a répondu aux conditions requises pour l'installation d'un nouveau Dojo, nous disposons d'une salle pouvant accueillir 70 m<sup>2</sup> de tatamis et ce projet sera mené et porté par le club de judo local, l'association Sud Est Manceau Judo Jujitsu, que nous remercions pour son partenariat bien précieux.*

Ainsi, les élèves de nos écoles pourront pratiquer, dans la salle de motricité de la maternelle, des activités proposées et animées par un professeur de Judo. Les tapis seront démontables, il s'agit de pièces puzzles faciles à manipuler. Nous devrions les réceptionner fin de ce premier trimestre.

L'acquisition de ces tapis est totalement gratuite.

**Beau projet pour nos écoles...**



## Sud Est Manceau Judo Jujitsu

Ce début de saison 2023-2024 a bien démarré. La dynamique entamée il y a quatre ans se poursuit sous la houlette du professeur Amory Vrignaud: le **S.E.M.J.J.** présent sur trois communes (Changé, Le Grand Lucé et Parigné l'évêque) se hisse désormais à la deuxième place du département en terme d'effectif (240 licenciés).

Les objectifs de participation aux différentes rencontres sont atteints car la présence des jeunes judokas du club y est la plus importante du département. Pour les catégories minimes et cadets, sept d'entre eux se sont qualifiés pour le championnat régional du mois de mars.

**Le Taïso** est aussi proposé sur nos trois communes pour les adultes, au Grand-Lucé les cours ont lieu le jeudi soir.

Taïso signifie «réparation du corps » en japonais.

Il correspond à toutes les activités de préparation physiques des judokas.

N'hésitez à regarder leur page Facebook pour suivre les événements du club



## Séances d'Activités Physiques Adaptées et Santé

au centre médical Georges Coulon du Grand-Lucé.



Après avoir mis en place sur le secteur du Grand-Lucé et ses alentours des cours collectifs et individuels de Sport Santé, Aurore s'associe à Thibault Goupil également diplômé EAPA sur le bassin de Château du Loir, pour développer une association Sport Santé.

*L'enseignant APA est un professionnel de santé qui se place entre la prise en charge kiné et la salle de fitness.*

Aurore Corre Restif  
Enseignante APAS

Nous mettons en place des séances personnalisées, par petits groupes de 6 personnes, elles seront composées d'un travail de renforcement musculaire, réentraînement à l'effort, souplesse ou prévention de chute. Ces séances se tiendront dans la salle **APA**

du centre médical G. Coulon, que Monsieur Bougeant, directeur de l'établissement, met à disposition de notre association.

Ces séances s'adressent à tout public désirant une reprise de l'activité physique, ayant une pathologie spécifique ou des difficultés particulières. Elle peuvent aussi être mises en place pour un besoin de rééducation suite à une opération ou un accident.

***Dans tous les cas pour bénéficier de ces séances à 8 euros, une ordonnance médicale sera demandée afin de permettre un éventuel remboursement par les mutuelles.***

**Tous les samedis**, séance de 55 minutes à 9h00, 10h00 et 11h00  
au centre médical Georges Coulon du GRAND-LUCÉ.

Pour tout renseignement,

**Corre Restif** Aurore, **EAPA** et coordinatrice : 06 03 08 35 41 ou [assoapps@outlook.fr](mailto:assoapps@outlook.fr)

**Horaires :**

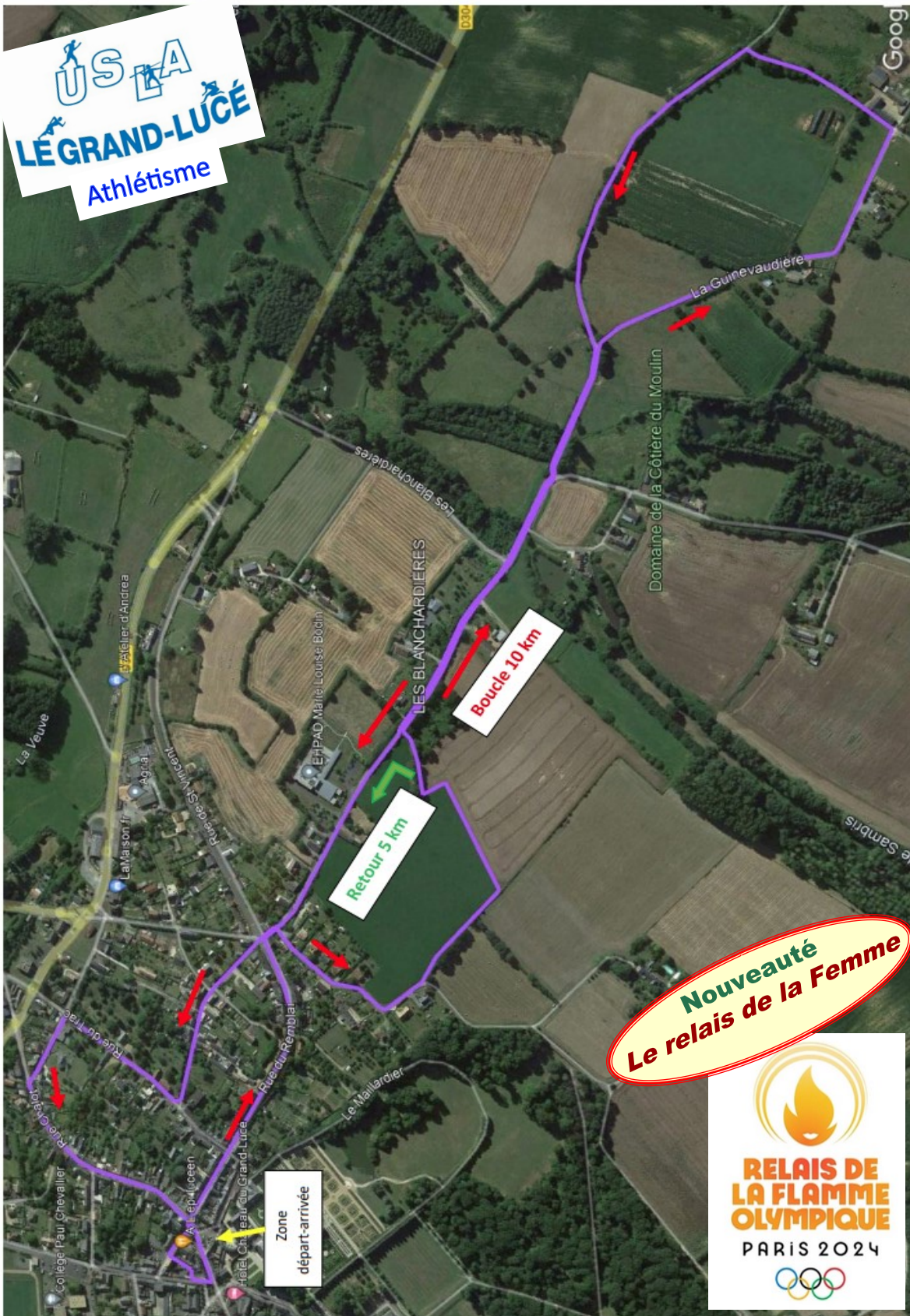
- 16h45 : course benjamins-minimes : 1,8 km
- 17h : course éveils-poussins : 1 km
- 17h15 : randonnée tout public : 5 km et Relais de la Femme
- 17h30 : podium et récompenses enfants
- 18h15 : course 5,4 km (2 boucles 2,7 km)

Inscriptions : [Klikego.com](https://www.klikego.com)

- 19h : course 10 km (2 boucles 5 km)
- 19h15 : remise des récompenses 5 km
- 20h15 : remise des récompenses 10 km

**Samedi 25 mai 2024**

*Départ et arrivée de toutes les courses, Place de l'église*



randonnée 5 km (1 boucle)

parcours 10 km (2 boucles de 5 km)

parcours 5,4 km (2 boucles de 2,7 km)

**Le relais de la Femme**  
Des sportives de 10 disciplines différentes vont réaliser un relais, chaque club prendra part à un relais sur une distance de 2024 mètres, soit une distance totale parcourue de 20 240m



## Sports et Loisirs

L'association **l'Étoile du full contact** a été créée en mai 2013. Son fondateur et coach, Anthony Eschenlauer propose diverses activités sportives :

- **Énergie full** (mouvement de boxe pied poing sur la musique)
- **Full contact**: kick boxing : k1 (sport de pied poing)
- **Cardio training** - **Boot camps** (parcours sportif militaire)
- **Baby full** (dès 3ans) - **Self défense**
- **Préparation physique** individuel ou collectif
- **Aquafull** une fois par mois (mouvement de boxe pied poing dans l'eau)

**Deux cours d'essais sont proposés avant inscription.**

Toutes ces activités se déroulent au sein du gymnase du Grand-Lucé le lundi, mardi, mercredi, vendredi soir et dimanche matin.

Les séances d'Aquafull se déroulent un jeudi par mois à la piscine du Grand-Lucé.

**Les cours dispensés s'adressent aux personnes qui souhaitent une pratique de loisirs comme aux personnes préférant une pratique avec compétitions.**



D'autres évènements seront organisés tout au long de l'année, vous serez informés par le biais des panneaux informatifs en centre ville.

**Prochaine date** : le 30 juin 2024 festival des arts martiaux. Seront présentées différentes disciplines de sport de combat.

Le dernier évènement sportif s'est déroulé le 28 janvier dernier au gymnase Albert Cotin, cet **interclub** a réuni plus d'une centaine de personnes. Des clubs venant de diverses régions, telles que la Normandie et la Bretagne pour les plus éloignées, sont venus s'affronter sur les tatamis, en light contact.



**Informations** complémentaires sur la page Facebook "**l'étoile du Full**" ou au 06.83.81.25.89



## Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)

Nous vous l'annonçons lors des vœux du Maire en janvier, la communauté de communes a installé deux bornes de recharge de voitures électriques. Elles sont situées sur le parking de la rue Louis LEBOULEUX.

**Celles-ci seront mises en service le 15 mars** et seront accessibles à l'ensemble des propriétaires de véhicules électriques équipés d'un câble de charge avec prise de Type 2.



***Les bornes pourront fournir une puissance de charge de 22Kw, soit un peu plus de deux heures de charge pour récupérer 300 km d'autonomie sur une voiture de type citadine.***

L'installation est gérée par la communauté de commune, et c'est elle qui a fixé le prix du **Kw/h à 0,23€**.

De plus, afin d'éviter des stationnements trop longs sur ces 2 places réservées à la recharge des véhicules électriques, il faudra **ajouter 0,04€ à la minute** à partir de la mise en charge. La communauté de communes Loir Lucé Bercé a adopté le tarif en vigueur sur les communes limitrophes.

Vous pourrez régler votre consommation soit par carte bleue ou avec une carte d'abonnement, nous vous donnerons plus de précisions sur les modalités dès qu'elles nous seront communiquées par la communauté de communes.



Les élus se félicitent de pouvoir proposer ce nouvel équipement à la Population.

**Nous remercions la communauté de communes pour cette dotation**



Mise en place  
le 7 mai 2024  
Jardin du petit Bodin  
Rue du Remblai

1, 2, 3 c'est parti !



**Les biodéchets**, déchets alimentaires ou déchets naturels biodégradables.

Ces déchets organiques compostables doivent être transformés en matière fertilisante, afin de permettre la réduction de nos ordures ménagères.

**Trier nos biodéchets est une obligation réglementaire en 2024.**

C'est pourquoi la commune s'est rapprochée du SYVALORM pour développer le « compostage collectif » auprès des habitants ne disposant pas d'espace pour composter.

L'association Athéna, de Savigny sur Braye partenaire du SYVALORM, nous accompagne pour mettre en place un site de compostage collectif, celui-ci sera implanté au jardin du petit BODIN, terrain situé juste après le N°7 de la rue du Remblai.

Un agent communal, Didier Allègre et un habitant volontaire, Jean-Yves BLOISE deviendront agents composteurs pour la réussite et l'obtention d'un bon compost. Mr Bloise effectuera **un porte à porte du 25 mars au 5 avril**, sur tout le quartier pouvant être concerné.

Merci pour l'accueil que vous saurez lui réserver lors de sa visite d'information.

Ce premier composteur partagé sera installé début mai, **les personnes intéressées** pour y déposer leurs biodéchets devront **se faire connaître en mairie pour être informées du fonctionnement et aussi récupérer le petit seau qui servira au transport de leurs déchets** vers le composteur partagé.

Tout le matériel est pris en charge par le SYVALORM.

Par la suite, un deuxième site pourrait être créé dans un autre quartier.



## Infos diverses



### Association Don du Sang Bénévole Lucé Bercé

L'association Don du sang de Lucé a été créée en 2011, son bureau est constitué de six membres : **Christine DUPUIS**, présidente  
**Chantal GUET**, trésorière **Robert BINET**, vice-trésorier  
**Isabelle GUET**, secrétaire **Stéphane PERPOIL**, vice-secrétaire  
**Martine RIGAL**, commissaire aux comptes

Dix membres actifs accompagnent les personnes du bureau lors des actions menées tout au long de l'année.



Notre mission est de représenter les donneurs de sang bénévoles auprès des pouvoirs publics, nous assurons la publicité et la promotion du don du sang au travers des médias et des réseaux sociaux afin de sensibiliser, de recruter et de fidéliser les donneurs bénévoles.

Les jours de dons, nous participons activement à la mise en place de la collecte, nous accueillons le personnel de l'EFS

(Établissement Français du Sang) qui est constitué d'infirmières, de médecins et d'une personne en charge de la collation. Nous guidons avec bienveillance les donneurs bénévoles dans leur démarche pour que ce moment fort se déroule en toute simplicité. Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans.

Toutes les collectes ont lieu à la salle polyvalente de 15 heures à 19 heures.



**Prochaines dates de collecte :**  
**Mercredi 27 mars - vendredi 22 novembre**

## LES BESOINS SONT QUOTIDIENS

Chaque jour, nous avons besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières.

L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable. **Vous êtes irremplaçables !**

## Agenda

**Cinéma : salle Belleville :** Séances les mardis à 20h00

**12 mars - 02 avril - 23 avril** (2 séances : 14h et 20h) - **14 mai et 04 et 25 juin**

**Collège Paul Chevallier : Portes ouvertes, 12 avril**

**Musique municipale : Concert** avec l'harmonie de Beaufay, **20 avril**  
 20h30 salle Belleville

**Rallye routier Moto :** 66<sup>ième</sup> championnat de France, **4 mai**

**Cérémonie du 8 mai :** Défilé

**USL Athlétisme : Ronde de Frédo,** course à pied, randonnée et relais de la Femme en centre ville, le **25 mai** à partir de 16h30 place de l'église

**Fête de la musique :** **22 juin en** centre ville et apéro concert de la Musique Municipale, parc de la mairie dès 19h

**Comité des fêtes :**

**Randonnée gourmande, 1er juin** à partir de 18h00 Salle Belleville  
**Bric à Brac, Dimanche 30 juin Terrain de Belleville (sans inscription)**

**Commission Sports et Loisirs : Challenge inter-associations,**  
 Samedi **8 juin** à partir de 13h30 au stade

**Fête nationale : 13-14 juillet** (bal et feu d'artifice)

**Exposition de l'été : Roselyne LECROQ, Juillet-août**

**Directeur de la publication :**

Pascal DUPUIS

**Comité de rédaction :**

Sylvie CHARTIER, Jérôme LÉONARD,  
 Chantal BERNARD, François PLOUSEAU,  
 Patrice BREBION, Jean-François PIGNON et  
 Isabelle AUBERT.

**Imprimeur :** LSI Infographie le Mans

Imprimé avec encre végétale

Papier 100 % recyclé.

Distribution : La Poste

Imprimé en 1 030 exemplaires.